



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET

ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR

CHEF DU TERRITOIRE

DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

## AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

### Section I. Pouvoir adjudicateur

#### I.1 Nom et adresse

TERRITOIRE - Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

BP 16 - Havelu - 98600 UVEA

Tél : 00 681 72 27 27

Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

#### I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

- **L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna**

Service des Finances – Cellule des marchés publics

BP 16 – Havelu - 98600 WALLIS-ET-FUTUNA

Tél : 00 681 72 11 16 - Courriel : [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)

- soit en accès direct à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

### Section II. Objet de la consultation

#### II.1 Étendue du marché

Travaux de réhabilitation du captage d'eau territorial sur la rivière de Leava – île de Futuna

Numéro de référence : 2023-T-AO-03-00-TP

II.2 Type de marché : Marché public de travaux

II.3 Codes CPV Principaux : 45262220-9 : Forage de puits de captage / 45262200-3 : Travaux de fondation et forage de puits de captage.

II.4 Lieux d'exécutions : 98620 Île de Futuna

#### II.5 Visite du site

La visite du site est vivement conseillée au candidat avant d'établir son offre, mais la visite n'est pas obligatoire.

Pour la visite, merci de contacter les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Emmanuel LEFRIEC, adjoint au chef du STP– 72.38.11 – [jean-emmanuel.lefriece@travaux-publics.wf](mailto:jean-emmanuel.lefriece@travaux-publics.wf)

### Section III. Procédure

#### III.1 Type de procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure d'appel d'offres en vertu des dispositions du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

III.2 Date limite de réception des offres : **16 MAI 2023 à 12h00 (heure de Wallis)**

#### III.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### Section IV. Renseignements complémentaires

#### IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna

BP 600 - Mata'Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85 - Fax.: 00 (681) 72.14.86 - Courriel : [tamatautu@mail.wf](mailto:tamatautu@mail.wf)

IV.2 Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2023